



CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Niveau 3 - RNCP35319 - Code diplôme : 50023326

Mise à jour le 11.10.2023



Le titulaire du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Technologie
- › Dessin Technique et lecture de plan
- › Pratique à l'atelier
- › Prévention des risques professionnels

Domaine général :

- › Français, Histoire, Géographie et Enseignement moral et civique
- › Mathématiques, Physique-Chimie
- › Education Physique et Sportive
- › Langue Vivante
- › Prévention Santé Environnement

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secoursite du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : ETUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

- › Compléter et transmettre des documents
- › Décoder un dossier technique
- › Choisir les matériels et les outillages

BLOC 2 : RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT

- › Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- › Organiser son intervention et son poste de travail
- › Sécuriser son intervention
- › Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- › Implanter un ouvrage
- › Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
- › Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- › Réaliser un doublage en complexe isolant
- › Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- › Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- › Mettre en oeuvre un plafond modulaire
- › Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages
- › Replier le chantier

BLOC 3 : RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

- › Echanger, rendre compte oralement
- › Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- › Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- › Construire un ouvrage en briques plâtrières
- › Réaliser des enduits de plâtre

BLOC 4 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Français :

- › Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- › Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- › Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- › Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- › Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique :

- › Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser
- › S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- › Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme

- › Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- › Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

BLOC 5 : MATHÉMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- › Rechercher, extraire et organiser l'information
- › Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- › Expérimenter, utiliser une simulation
- › Critiquer un résultat, argumenter : Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- › Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

BLOC 6 : ÉDUCTION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- › Développer sa motricité
- › S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- › Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer, et les faire respecter
- › Construire durablement sa santé
- › Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

BLOC 7 : PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

- › Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- › Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- › Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- › Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- › Agir face à une situation d'urgence

BLOC 8 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- › Comprendre la langue orale
- › Comprendre un document écrit
- › S'exprimer à l'écrit
- › S'exprimer à l'oral en continu
- › Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisation pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Plâtrier
- › Plaquiste



Poursuites de formation

- › BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- › TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement et Finitions



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 19 - TULLE

Emmanuelle CHABANNE
06 45 27 90 55
emmanuelle.chabanne@construction-limousin.fr

> BTP CFA 24 - PÉRIGUEUX

Vanessa FLAHAUT
05 53 45 40 00
vanessa.flahaut@construction-na.fr

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT - AUDENGE

Sandrine FAILLE
06 75 87 04 36
sandrine.faille@construction-na.fr

> BTP CFA 47 - AGEN

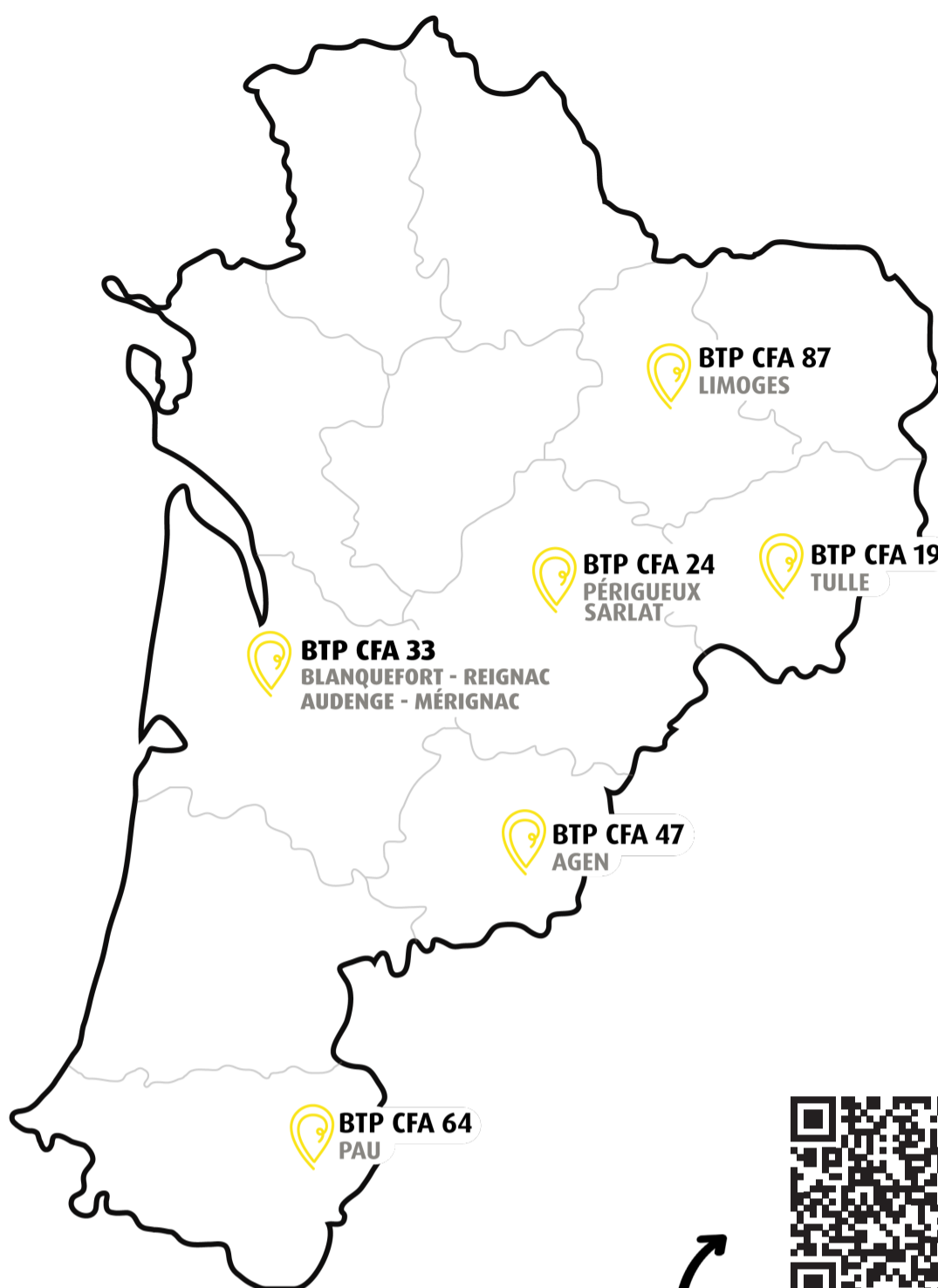
Julia SAVES
06 43 02 23 41
julia.saves@construction-na.fr

> BTP CFA 64 - PAU

Hélène DURAND
06 13 22 58 48
helene.durand@construction-na.fr

> BTP CFA 87 - LIMOGES

Nathalie PERET
05 55 79 75 33
cfabat.limoges@construction-limousin.fr



CANDIDATE ICI !

ENSEMBLE, CONSTRUISONS TON AVENIR



btpcfa-na.fr